



FORMATIONS

2025-2026

La Fédération OCCE

Ses missions

L'OCCE, fondé en 1928, est une fédération d'associations régionales et départementales regroupant des coopératives scolaires de la maternelle au lycée. En tant que mouvement pédagogique d'éducation populaire, il promeut la coopération comme valeur centrale à l'école, encourage la participation citoyenne et soutient le développement démocratique de la vie associative dans le domaine éducatif. Reconnue d'utilité publique depuis 1968, l'OCCE est agréée par le ministère de l'Éducation nationale en tant qu'association complémentaire de l'école. Elle intervient sur des thématiques disciplinaires et transversales en cohérence avec les programmes scolaires, en partenariat avec le ministère, notamment pour promouvoir les arts, la culture et améliorer le climat scolaire.

Chiffres clés

Ses membres



4 892 544 adhérents

- 41 527 coopératives scolaires OCCE
- 102 associations départementales (France DROM-COM)
- 20 Unions régionales

La formation



33 860 enseignants formés sur tout le territoire

La gestion



- 6 085 mandataires formés pour gérer la coopérative scolaire
- 194 303 293 € Sommation de tous les comptes des coopératives (2021-2022)

Une implantation départementale

Les chiffres clés de 2024 -25 pour la Côte d'Or



Ses membres

- 34 271 adhérents
- 383 coopératives scolaires OCCE



La formation

- 120 enseignants formés sur tout le département
- 21 formations proposées (sessions de 3h)
- 20 mandataires formés pour gérer la coopérative scolaire lors de formations en présentiel et par visioconférence

Nos actions

Notre association a pour mission de renforcer la dynamique coopérative au sein des écoles, en contribuant à une éducation centrée sur la solidarité, la participation citoyenne et le développement démocratique :

- Soutien administratif : accompagnement comptable, juridique et assurantiel des mandataires en charge de la gestion de la coopérative scolaire.
- Mise en réseau : entre les différentes coopératives scolaires, permettant le partage d'expériences et des projets communs.
- Intervention dans les classes : pour lancer les actions pédagogiques, accompagner la mise en place de nouvelles pratiques dans le cadre de nos formations
- Conseil et accompagnement de projets : soutien personnalisé aux enseignants et aux établissements souhaitant développer des initiatives coopératives spécifiques, en les guidant dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, accompagnement pour les demandes de subventions ou mécénats.
- Bibliothèque : 290 emprunts de séries ou malles littéraires, prêt de jeux coopératifs et ressources pédagogiques
- Formation : pour les enseignants dont l'objet est de renforcer leur pratique coopérative et favoriser ainsi l'émergence de projets en classe.

Nos formations

Nous proposons des formations variées pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets coopératifs. Axées sur des thématiques comme la gestion démocratique de la classe, la pédagogie coopérative ou l'éducation au développement durable, elles offrent des outils pratiques et innovants. Elles favorisent la participation active des élèves et renforcent le vivre-ensemble. Nous mettons à disposition des ressources pédagogiques, des exemples de projets concrets et un espace d'échange d'expériences. Ces initiatives enrichissent nos pratiques éducatives et valorisent les valeurs de coopération.

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée entre le M.E.N. et l'O.C.C.E. qui s'appuie sur le développement du parcours citoyen et la réussite scolaire pour tous, vous trouverez ci-dessous une proposition de formations. Le format d'intervention restera à définir en fonction du cadre de vos plans de formation.

Nos formations

Gérer la coopérative scolaire

- L'argent à l'école, être mandataire de sa coopérative p. 6
- La coopérative scolaire et l'argent à l'école (directeur·trices) p. 7

Développer la citoyenneté

- Le conseil de coopérative p. 8

Formations et accompagnement pour l'utilisation de 3 ressources pédagogiques OCCE :

- La convention des droits de l'enfant : mieux connaître la CIDE avec une approche pédagogique favorisant la coopération p. 9
- « Consom'acteur » : réflexion sur la consommation, et les prises de décisions individuelles et collectives p. 10
- « Porté disparu », enquêtes collaboratives pour comprendre la disparition des espèces et agir pour la préservation de la biodiversité p.11

Climat scolaire, bien être à l'école, gestion des conflits

- Améliorer le climat scolaire par un travail sur l'estime de soi, l'estime des autres, et l'expression des émotions p.12
- La prévention et la gestion des conflits p.13
- Les jeux coopératifs, un outil de cohésion du groupe p.14

Former à la coopération pour apprendre

- Jouer et coopérer pour apprendre en mathématiques p.15
- Le travail de groupe p.16

Développer les pratiques artistiques et culturelles

- Les pratiques théâtrales coopératives - Participer à l'action OCCE Théâ p.17

Gérer la coopérative scolaire

Public :

Mandataires

Tous cycles

Obligatoire pour les nouveaux mandataires

Dates :

Nombre d'heures : 3h

De septembre à novembre,
sessions complémentaires
sur demande

Lieu :

Ecole du département,
OCCE 21, à convenir...

Formation en distanciel
possible, suivie d'un
accompagnement
individuel pour le logiciel
de comptabilité

Formateur :

OCCE 21
Anne ROENDO, animatrice
pédagogique

Nombre de personnes :

20 personnes

L'ARGENT A L'ECOLE

Être mandataire de sa coopérative scolaire

Objectifs :

- Qu'est-ce qu'une coopérative scolaire ? (cadre légal)
- Connaître les règles de fonctionnement : utilisation de l'argent public ou privé : les droits, devoirs, obligations et interdictions d'une coopérative scolaire
- Connaître les droits et devoirs du mandataire.
- Apprendre à gérer les comptes de la coopérative scolaire, plan, pièces comptables, fonctionnement du comptable compte, documents statutaires ...).
- Connaître les champs d'action de la coopérative, ainsi que la couverture de l'assurance associée.
- Gérer les comptes et y associer les élèves selon leurs projets de classe ou d'école.

Contenus de la formation :

- Formation juridique et comptable et assurantielle des mandataires de coopératives.
- Gestion de projet, vie associative.
- Retkoop : logiciel de comptabilité obligatoire pour tous les mandataires.
- Communication avec les parents.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Arrêté du 1/07/2013 :

- Compétence 1 : Faire partager les valeurs de la République
- Compétence 9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Compétence 14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de formation

Gérer la coopérative scolaire

Public :

Directeurs·trices, équipes de circonscription

Dates :

Nombre d'heures : 3h, 6 h ou plus
Possibilité de réaliser la moitié de la formation à distance

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique et un administrateur

Nombre de personnes :

20 personnes

LA COOPERATIVE SCOLAIRE ET L'ARGENT A L'ECOLE (Directeurs et directrices)

Objectif :

- Apporter des repères juridiques clairs aux directeurs, relatifs au fonctionnement d'une école et d'une coopérative scolaire.

Contenus de la formation :

- Qu'est-ce qu'une coopérative scolaire ? cadre loi 1901 et circulaire éducation nationale
- Connaître les règles de fonctionnement : utilisation de l'argent public ou privé : les droits, devoirs, obligations et interdictions d'une coopérative scolaire
- Connaître les responsabilités et assurances de la coopérative scolaire : champs d'action, responsabilités personnelles associatives

Suivant le nombre d'heures prévues, d'autres thèmes pourront être abordés :

- Gestion de projet (implication des élèves avec des dispositifs coopératifs, budget, financement, ...)
- Le climat scolaire : présentation des différents dispositifs sur lesquels l'OCCE peut accompagner les équipes. (conseil, estime de soi, des autres, gestion des conflits, débats, jeux coopératifs, ...)
- La coordination entre les enseignants, l'animation d'un conseil, avec la vigilance du respect et de l'implication de chacun·e.

Développer la citoyenneté

Public :

Enseignants d'un établissement

Dates :

Nombre d'heures : 6 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

L'équipe d'un établissement

LE CONSEIL DE COOPERATIVE

Objectif :

Mettre en place des conseils d'enfants, instance pour « vivre la citoyenneté en acte ».

Contenus de la formation :

- Questionner la pratique de conseil, en dégager les finalités et les enjeux.
- Réflexion sur la parole de l'enfant, le débat, l'oral à l'école et la posture de l'enseignant.
- Quels sont les liens avec le fonctionnement de la classe, le climat scolaire et de la coopérative scolaire ?
- Permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie, les rendre capables de construire des projets en commun.

Organisation :

- Temps 1 : Evaluation diagnostique de l'établissement sur les pratiques déjà mises en place. Vivre un premier conseil entre adulte. Réflexion sur la parole de l'enfant et la posture de l'enseignant. Commencer à définir le conseil de coopérative (pour les enseignants présents)
- Temps 2 : Comment mettre en place un conseil d'enfants ? A quelles conditions peut-il être efficace ? Quels contenus possibles ? Quel déroulement ? Analyse des temps de débat vécus en formation ou de vidéo de classe. Évolution de la définition construite par le groupe
- Temps 3 : Accompagnement en classe à la mise en place des conseils (3 séances par classe)

Développer la citoyenneté

Public :

Enseignants de cycle 1 à 4

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

20 personnes

LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Objectifs :

- Découvrir la « mallette OCCE des droits de l'enfant »
- Approfondir ses connaissances de la CIDE et des droits principaux.
- Vivre les différents dispositifs pédagogiques favorisant l'expression, la participation et les analyser.

Les 3 objectifs qui animent ce chantier OCCE « Cause des enfants » :

- Promouvoir un esprit émancipateur.
- Inciter les enfants et les jeunes à participer aux décisions qui les concernent.
- Mettre l'accent sur la primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant dans la Convention relative aux droits des enfants.

Contenus de la formation :

- Temps 1 en présentiel : découverte de la ressource par la pratique.
- Temps 2 : accompagnement en classe pour certaines séances pédagogiques.

Cette ressource est téléchargeable sur inscription sur le site fédéral : www2.occe.coop/cause-des-enfants.

Elle propose un large choix d'activités liées à un ou plusieurs droits énoncés dans la CIDE.



Développer la citoyenneté

Public :

Enseignants de cycle 3 et 4

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

20 personnes

CONSOM'ACTEUR

Objectifs :

- Découvrir la ressource « consom'acteur, l'ESS à école »
- Réfléchir à sa posture d'enseignant, dans les dispositifs pédagogiques proposés (permettant d'explorer différentes formes de prises de décisions collectives, en parallèle des choix individuels)

Contenus de la formation :

- Temps 1 : en présentiel, découverte de la ressource (apports théoriques, explicitation de la démarche)
- Temps 2 : accompagnement en classe pour certaines séances pédagogiques

Cette ressource est téléchargeable sur inscription, sur le site fédéral : www2.occe.coop/consomacteur.

Elle propose une séquence d'activités interrogeant la consommation, la prise de décision et des compléments interrogeant le fonctionnement d'entreprises dites « classiques » ou relevant de l'ESS.



Développer la citoyenneté

Public :

Enseignants de cycle 2 et 3

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

20 personnes

« PORTE DISPARU », ENQUETES COLLABORATIVES POUR COMPRENDRE LA **DISPARITION DES ESPECES** ET AGIR POUR LA PRESERVATION DE LA **BIODIVERSITE**

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves et les adultes les encadrant à la complexité et aux causes de la disparition d'un espèce animale ou végétale.
- S'approprier la démarche d'investigation scientifique.
- Vivre un dispositif pédagogique et réfléchir à sa posture d'enseignant lors de ces séances.

Contenus de la formation :

- Temps 1 : en présentiel, découverte de la ressource (apports théoriques, explicitation de la démarche)
- Temps 2 : accompagnement en classe pour certaines séances pédagogiques.

Cette ressource est disponible sur inscription, sur le site occe.coop, rubrique nos actions / porté disparu .

Des enquêtes disponibles sur six espèces menacées.



Climat scolaire, bien-être et gestion des conflits

Public :

- Enseignants d'un établissement

- ou sur inscription individuelle

Dates :

Nombre d'heures : 6 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

- Une équipe d'établissement
- Si inscriptions individuelles : 20 personnes

AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE PAR UN TRAVAIL SUR L'ESTIME DE SOI, L'ESTIME DES AUTRES, ET L'EXPRESSION DES EMOTIONS

Objectifs :

Développer les CPS pour agir sur « l'envie d'école et l'envie d'apprendre »

- Mieux connaître les CPS et les ressources disponibles
- Comprendre l'impact du développement des CPS sur le climat de classe et les apprentissages
- Accompagner les enseignants dans la mise en place d'activités permettant de développer les CPS

Contenus de la formation :

- Vivre des activités visant à développer les CPS, à hauteur d'adulte, afin de ressentir leurs effets sur soi et le groupe
- Réflexion sur la parole de l'enfant à l'école et la posture de l'enseignant
- Apports théoriques sur les CPS, présenter les ressources disponibles

Organisation :

- Formation en présentiel (alternance d'apports théoriques, temps d'activités, d'analyse) :
 - Apports théoriques sur les CPS
 - Temps d'échange et d'analyse sur les pratiques déjà en place.
 - Vivre des activités, réflexion sur le cadre associé à ces temps d'expression, à la posture de l'enseignant
 - Découverte d'outils (albums, jeux, guides pédagogiques)
 - Construction d'un projet pour l'établissement ou chaque classe (accueil en début d'année, rituels, progression d'activité)
- Accompagnement en classe à la mise en place du cadre pour un rituel ou une activité plus longue

Climat scolaire, bien-être et gestion des conflits

Public :

Enseignants d'un établissement

Dates :

Nombre d'heures : au minimum 6 h de formation en présentiel, associées à des interventions en classe ; temps à adapter en fonction du projet (la formation à la médiation demandera plus de temps)

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

L'équipe d'un établissement

LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS

Enjeux :

- Améliorer le climat scolaire et le bien-être des enfants et des adultes.
- Prévenir les situations de violence et de harcèlement.

Objectifs

- Mieux connaître le conflit, ses origines et résolutions
- Outiller les enseignants pour développer les prérequis à la gestion des conflits (compétences relationnelles, émotionnelles)
- Mettre en place un projet commun :
 - une progression pour le développement des compétences émotionnelles, de connaissance de soi et des autres, de communication,
 - un protocole pour l'intervention des adultes,
 - une formation d'élèves de résolution des conflits entre pairs,
 - une formation d'élèves médiateurs.

Contenus de la formation :

- Apports théoriques et réflexion autour du conflit
- Travail sur les émotions, les besoins et la résolution de conflit
- Réflexion d'équipe et construction d'un projet commun sur la résolution des conflits en classe et en récréation.

Organisation :

- Temps 1 :
 - évaluation diagnostique de l'établissement sur le climat et la gestion actuelle des conflits
 - apports théoriques, définition du conflit
 - vivre des activités d'expression (CPS)
 - analyse de conflits
- Temps 2 : Construction d'un projet au niveau de l'établissement et nouveaux apports pratiques
- Temps 3 : accompagnement en classe à la mise en place des séances

Climat scolaire, bien-être et gestion des conflits

Public :

Enseignants de cycle 1, 2 ou 3 (2 formations différentes, maternelle ou élémentaire)

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel, ou 6h avec un retour sur expérience et d'autres apports à la demande du groupe.

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

20 à 25 enseignants

LES JEUX COOPÉRATIFS, UN OUTIL DE COHESION DU GROUPE

Enjeux :

- Communiquer et travailler en équipe
- Développer la coopération
- Améliorer le climat de classe

Objectifs :

- Comprendre les finalités et les enjeux de la mise en place des jeux coopératifs pour agir sur le climat de classe.
- Découvrir les jeux coopératifs et leurs spécificités.
- Prendre conscience de la posture de l'adulte et du cadre adaptés à cette pratique.

Contenus de la formation :

- Présentation pratique de jeux coopératifs (physique et de plateau)
- Apports théoriques
- Analyse des situations vécues, réflexion sur les apports pédagogiques de ces situations.
- Réflexion sur la posture du maître, et le cadre nécessaire pour un apport positif des situations de jeu.

Pour une formation plus longue :

- Construire une progression, jeux coopératifs intégrés à d'autres activités permettant de travailler sur les compétences relationnelles dans le groupe et l'enrichissement des temps de rétroaction à la fin des séances de jeux.

Former à la coopération pour apprendre

Public :

Enseignants de cycle 1, 2 ou 3

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel (adaptable en fonction des besoins)

Formation possible sur 6 h afin d'avoir plus de temps pour des temps d'apports de chercheurs, de réflexion, et de retour sur expériences (avec un temps de pratique en classe entre les deux sessions)

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique
Une bénévole de l'APMEP

Nombre de personnes :

20 à 25 enseignants

JEUX MATHEMATIQUES ET COOPERATION

Enjeu :

Aborder les mathématiques différemment dans le but donner envie de chercher et ressentir du plaisir.

Objectifs :

- Diversifier ses approches pour l'enseignement des mathématiques.
- Prendre conscience que le travail d'équipe, avec un respect mutuel des différences, dans le cadre d'un projet collectif de jeu ou d'une recherche, fait progresser chacun
- Mettre les enseignants en situations de recherche avec du matériel (jeu et manipulation) ou dans des situations atypiques.

Contenus de la formation :

- Découverte de jeux du commerce, de situations issues des propositions de l'APMEP, de problèmes atypiques issus de rallyes mathématiques.
- Réflexion sur la place du jeu en mathématiques, le travail en coopération.

Organisation si formation de 6h :

- Temps 1 : découverte de jeux et choix d'une thématique à expérimenter pour le groupe
- Temps 2 : Expérimentation en classe (rallye maths, jeux, apprentissages avec matériel de manipulation...)
- Temps 3 : Retour sur expérience, analyse. Apports théoriques et pratiques.

Former à la coopération pour apprendre

Public :

Enseignants de cycle 2 ou 3

Dates :

Nombre d'heures : 3 h de formation en présentiel, suivi d'un accompagnement en classe

Lieu :

Tout le département de la Côte d'Or, lieu à définir.

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique
Une bénévole de l'APMEP

Nombre de personnes :

20 à 25 enseignants

LE TRAVAIL DE GROUPE

Enjeu :

Prendre conscience que le travail d'équipe, avec un respect mutuel des différences, dans le cadre d'un projet collectif, fait progresser chacun

Objectifs :

- Mettre en place le travail de groupe dans sa classe, dans les différentes disciplines
- Faire évoluer sa pratique et sa posture d'enseignant.

Contenus de la formation :

Le cadre du travail de groupe :

- choix de la consigne de travail et évolution au cours de l'année ou scolarité
- les étapes de l'organisation du travail
- les différentes façons de constitution des groupes
- rôles attribués aux élèves
- place et interventions de l'adulte

Réflexion sur la coopération en classe : autres fonctionnements possibles

Présentation du rallye maths OCCE, et d'autres actions possibles.

Organisation :

- Temps 1 : 3h de formation en présentiel
- Temps 2 : Expérimentations en classe
- Temps 3 : Un temps d'échange en distanciel sur les expérimentations.

Développer les pratiques artistiques et culturelles

Public :

Enseignants de cycle 2 ou 3,
participants à l'action théâ

Dates :

Nombre d'heures : 3
journées de 6 h de
formation en présentiel et
un temps en distanciel si
besoin pour le suivi du
projet.

Lieu :

Tout le département de la
Côte d'Or, lieu à définir en
fonction des participants, si
possible dans les salles de
spectacle où auront lieu les
restitutions

Formateur :

OCCE 21
Animatrice pédagogique

Nombre de personnes :

16 enseignants (au
maximum)

LES PRATIQUES THEATRALES COOPERATIVES, PARTICIPER A L'ACTION OCCE « THEA »

Enjeu :

Vivre la coopération pour enfants et enseignants à travers un riche parcours culturel.

Objectif :

- Accompagner les enseignants dans l'action Théâ, un parcours d'éducation artistique sur l'année scolaire
- Explorer des techniques pédagogiques, favorisant une démarche coopérative de pratique artistique
- Découvrir les textes d'un auteur contemporain
- Réfléchir et construire le partenariat entre l'artiste intervenant, l'auteur, l'enseignant et les élèves

Contenus de la formation :

- Construction du projet et explicitation de ses différentes étapes
- Mise en situations collectives d'expression orale ou corporelle
- Se confronter à la pratique artistique mise en œuvre dans le projet et analyser les richesses et difficultés liées à un projet de création collective.
- Interroger sa posture d'enseignant (et d'intervenant) dans le processus de création

Organisation :

- Les trois journées de formation auront lieu de préférence dans des salles de théâtre afin de découvrir les lieux et de pratiquer sur une scène.
- Alternance de pratique et de temps d'analyse.